

TARIF & FINANCEMENT

- 10150 € (HT) de frais pédagogiques hors les frais d'inscription qui s'élève à 50 €, soit 14,5 €/h.
- Plusieurs modalités de prises en charge sont possibles. Nous restons à la disposition du candidat pour l'accompagner dans sa recherche de financement en fonction de son statut.

EQUIVALENCES & PASSERELLES

Informations diffusées et partagées dans le site internet ; Formation DEJEPS - ASEC/DPRT ; Rubrique équivalences et passerelles.

POURSUITE DE PARCOURS

- Possibilité de s'insérer rapidement dans la vie active en qualité de coordonnateur de projets ;
- Opportunité de continuer par votre parcours par une formation supérieure telle que DESJEPS - DSP ;

CALENDRIER (dates clés)

- Ouverture des inscriptions : 08 novembre 2021
- Clôture des inscriptions : 1^{er} avril 2022 (à 12h)
- Epreuves de sélection : 15 et 19 avril 2022
- Positionnement : du 16 au 20 mai 2022
- Début de la formation : 16 mai 2022
- Fin de la formation : 31 août 2023

RYTHME & DUREE DE LA FORMATION

- 1900 heures dont 700 h en centre et 1200 h en entreprise (congés ou vacances compris),
- 16 mois de formation
- 1 à 2 semaines en centre de formation et 2 à 4 semaines en entreprise,
- 35 heures/semaine en centre et en entreprise.

+ D'INFOS SUR CETTE FORMATION

Pour plus de précisions sur cette formation, nous vous invitons à consulter notre site internet : www.mifac-ofpca.fr

POUR NOUS CONTACTER

► Adresse de l'OF

Mayotte Ingénierie, Formation, Audit et Conseil
6 Impasse Voltaire – 97 660 Dembéni
Tel : 06 39 28 20 77 - Courriel : contact@mifac-ofpca.fr

► Plan du site



HORAIRES DE FORMATION

- Lundi à Jeudi : 8h – 12h / 13h – 16h30
- Vendredi : 8h – 12h / 13h – 15h

Bon à savoir : Pour des besoins pédagogiques, certaines journées de formation pourront être délocalisées dans d'autres sites.

ACCESIBILITE



Pour les personnes porteuses de handicap, veillez contacter notre Référent handicap au **06 39 28 20 77**. Il vous accompagnera dans vos démarches pour l'accès à la formation.

Le DEJEPS est proposé avec le concours des partenaires suivants :



FORMATION DEJEPS

(Inscrite au RNCP)

Spécialité : Animation socio-éducative ou culturelle

Mention : Développement de projets, territoires et réseaux

MAI 2022 – AOUT 2023

Les dossiers d'inscription sont à retirer dans notre site internet « www.mifac-ofpca.fr » et à les renvoyer à l'adresse mail suivante « contact@mifac-ofpca.fr » au plus tard le 1^{er} avril 2022 à 12h

Tout dossier incomplet ne sera pas examiné par nos services.

METIER VISE

Exemples d'emplois préparés

- Animateur coordonnateur de projets ;
- Adjoint de direction équipement socioéducatif ;
- Responsable secteur enfant-jeunesse- éducation ;
- Coordonnateur emploi, formation et insertion ;
- Animateur socioéducatif ou territorial ;
- Coordonnateur pôle famille (Référent famille) ;
- Agent de développement local et vie associative ;

Secteur d'emploi

Structures ou entreprises d'animation ; Etablissement du lien social et familiale ; collectivités territoriales.

COMPETENCES

- Piloter la mise en œuvre de projets d'action sur un territoire dans le cadre des valeurs de l'éducation populaire et du développement durable,
- Coordonner le travail en équipe, encourager le travail partenarial et accompagner l'implication des bénévoles dans la vie associative ou du projet,
- Mettre en œuvre des démarches participatives via des actions de développement de compétences
- Organiser la mobilisation des moyens (humains, financiers et matériels) tout en respectant les règles de sécurité des personnes impliquées dans le projet,
- Favoriser l'élaboration d'une éthique citoyenne et engager un processus de construction d'une posture professionnelle de coordonnateur de projets.

OBJECTIFS & CONTENUS

BLOC 1 : Concevoir un projet d'action et coordonner sa mise en œuvre.

- UC 1 : Méthodologie de projet ; Diagnostic ; Outils d'investigation et recueil de données ; Sociologie des organisations.
- UC 2 : Conduite et management de projet ; mobilisation des ressources (humaines, financières, logistiques) ; enjeux économiques, sociaux et culturels.

BLOC 2 : Conduire des démarches pédagogiques dans une perspective socioéducative.

- UC3 : Pédagogie, courants et démarches pédagogiques ; Pratiques et techniques d'intervention socioéducative ; Construction d'un scénario et séquence de formation

BLOC 3 : Animer en sécurité dans le champ d'activité.

- UC 4 : Notion étude de territoire ; enjeux de développement de projets territoriaux ; Ressources juridiques et de prévention (responsabilité civile et pénale, réglementation ERP/ACM...).

Module transversale : Accompagnement des parcours de formation (progression pédagogique centre/ entreprise, déploiement du dispositif de certification...).

PUBLICS CONCERNES

- Demandeurs d'emploi,
- Salariés désirant se qualifier,
- Personnes en reconversion professionnelle,
- Salariés en contrat de professionnalisation,
- Volontaires en service civique,
- Personnes inscrites à titre individuel.

CONDITIONS D'ENTREES

► Prérequis

- Etre âgé de 18 ans révolus à la date d'entrée en formation,
- Etre titulaire d'une des attestations suivante aux premiers secours (PSC1, AFPS, PSE, AFGSU, SST en cours de validité),

ET

- Soit être titulaire d'un diplôme de niveau 4 dans le champ de l'animation ou du travail social inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles,
- Soit être titulaire d'un diplôme de niveau 6 inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles,
- Soit attester d'un niveau de formation correspondant à un niveau 4 et d'une expérience d'animation de 6 mois ou 400 heures en tant que bénévole ou professionnel,
- Soit justifier de 24 mois d'activités professionnelles ou bénévoles correspondant à 1600 heures minimum,

► Modalités & délais d'accès

- Transmettre un dossier de candidature complet avec les pièces justificatives demandées avant la date limite des inscriptions,
- Satisfaire l'ensemble des épreuves de sélection,
- Avoir un niveau compréhension équivalent au bac et un projet professionnel dans la coordination,
- Avoir un casier judiciaire vierge (aucune condamnation-infraction pénale),
- Déposer un dossier de candidature complet (obligatoire) avec les pièces justificatives demandées avant la date limite des inscriptions.

► Tests de sélection

- Dossier de présentation du parcours professionnel (3 à 4 pages) joint avec le dossier d'inscription,
- Epreuve écrite individuelle : étude de cas (4h),
- Epreuve orale : entretien de motivation (30 minutes).

METHODES MOBILISEES

- Les études cas et ateliers d'analyse de pratique,
- Les travaux de groupe et travaux individuels guidés,
- Les vécus expérientiels et les projets des apprenants,
- Les rencontres thématiques avec des professionnels,
- Les suivis individualisés à la production des écrits et dossiers de certification,
- Les moments d'échange entre le stagiaire, le tuteur et le référent pédagogique.

MODALITES D'EVALUATION

Obtention du diplôme par la capitalisation des 4 unités capitalisables via les épreuves certificatives suivantes :

- Production de documents écrits personnel,
- Entretien oral,
- Mise en situation professionnelle.